

Province de Québec  
MRC de Drummond  
Paroisse de Sainte-Brigitte-des-Saults

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 16 mars 2026 à 20 h.

Sont présents :

Alain Conraud, conseiller et maire suppléant, siège n°1, Christian Jutras, conseiller, siège n° 2, Sarah Raymond, conseillère, siège n° 3, Annick Bernier, conseillère, siège n° 4, Sébastien Blais, conseiller siège n° 5 et Nancy Fontaine, conseillère, siège n° 6.

Citoyen : 11

Formant quorum sous la présidence de M. François Bilodeau, maire, Madame Yolaine Lampron assiste à titre de directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

1. Ouverture de la réunion

Le maire constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

2. Tirage loto-église

Tirage de la loto-église pour la paroisse Notre-Dame-de-la-Paix

Premier prix : 200 \$ billet n° 122, Madame Suzanne Jutras de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

Deuxième prix : 150 \$ billet n° 87, Monsieur Marcel Alie de St-Charles-de-Drummond ;

Troisième prix : 150 \$ billet n° 28, Monsieur Pierre Proulx de Drummondville ;

3. Ouverture de la réunion

40.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal d'approuver et d'adopter l'ordre du jour et qu'ainsi soit accepté l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Ordre du jour  
Séance ordinaire  
16 mars 2026

1. Ouverture de la réunion
2. Tirage loto-église
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026

5. **Demandes**
  - a) Demande d'autorisation de passage – Défi vélo de la Maison des greffés Lina Cyr
  - b) Demande d'autorisation de passage – Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux
6. **Comptabilité**
  - a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption
7. **Dossiers municipaux**
  - a) Démission du maire
  - b) Changement de signataires des chèques
  - c) Liste des contrats de plus de 25 000 \$
  - d) Vente pour taxes
  - e) Remboursement des clients au crédit
  - f) Protection contre les cyberattaques
  - g) Entretien ménager du bureau municipal
8. **Voirie**
  - a) Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)
  - b) Démontage d'un module dans la cour de l'école Carrousel
9. **Hygiène du milieu**
  - a) Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François
10. **Loisirs et culture**
  - a) Programme d'intégration en camp de jour avec la Ville de Drummondville
  - b) Prix distinction 2026 du Réseau BIBLIO CQLM
  - c) Formation Symphonie offerte par le Réseau BIBLIO CQLM
  - d) Achat d'équipements récréatifs et sportifs
  - e) Projet de construction d'une nouvelle cabane pour la patinoire
11. **MRC**
  - a) Compte-rendu MRC
  - b) Rapport annuel d'activité incendie An 1 (2025)
  - c) Achat de cartes des zones inondables
  - d) Distribution d'arbres et de compost 2026
12. **Questions diverses**
13. **Correspondance**
  - a) Courriel de la directrice du Réseau BIBLIO CQLM
14. **Période de questions**
15. **Levée de la réunion**

4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026**

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ayant reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026 ;

41.03.2026 Sur proposition de Sébastien Blais  
Appuyée par Alain Conraud

ET RÉSOLU par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'approuver, d'adopter et de signer le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 5. Demandes

### a) **Demande d'autorisation de passage – Défi vélo de la Maison des greffés Lina Cyr**

**ATTENDU QUE** la Maison des greffés Lina Cyr organisera la 20<sup>e</sup> édition de son défi vélo les 10 et 11 juillet 2026 et que cette randonnée cycliste a pour but de promouvoir l'activité physique et se sensibiliser les gens au don d'organes ;

**ATTENDU QUE** la Maison des greffés Lina Cyr a prévu de passer sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults le 10 juillet 2026 en après-midi dans le cadre de son défi vélo ;

**ATTENDU QUE** la Maison des greffés Lina Cyr demande une autorisation de passage pour circuler dans la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults lors de cette journée ;

42.03.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser le passage du défi vélo de la Maison des greffés Lina Cyr sur le territoire le 10 juillet 2026 en après-midi ;
- de faire la promotion du passage du défi vélo de la Maison des greffés Lina Cyr sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

### b) **Demande d'autorisation de passage – Randonnée du Souvenir Thierry LeRoux**

**ATTENDU QUE** la Fondation Thierry LeRoux organisera la 7<sup>e</sup> édition de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux les 20, 21 et 22 août 2026 et que cette randonnée cycliste a pour but de promouvoir et améliorer la qualité de vie des jeunes de 4 à 25 ans de la MRC de la Vallée de l'Or et de la communauté Anishnabe de Lac-Simon ;

**ATTENDU QUE** la Fondation Thierry LeRoux a prévu de passer sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults le 21 août 2026 dans le cadre de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux ;

**ATTENDU QUE** la Fondation Thierry LeRoux demande une autorisation de passage pour circuler sur les rangs Saint-Patrice et Saint-Joseph lors de cette journée ;

43.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser le passage de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux de la Fondation Thierry LeRoux sur les rangs Saint-Patrice et Saint-Joseph le 21 août 2026 ;
- de faire la promotion du passage de la Randonnée du souvenir Thierry LeRoux de la Fondation Thierry LeRoux sur le territoire de Sainte-Brigitte-des-Saults sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**6. Comptabilité**

**a) Explications, s'il y a lieu, des comptes et déboursés du mois et adoption**

44.03.2026 Sur proposition Nancy Fontaine  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses préautorisées, la rémunération globale et le remboursement des dépenses du mois de janvier 2026, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats (chèques) :	12 068,75 \$
Factures d'achats (déboursés directs) :	59 164,61 \$
<b>Total factures d'achats</b>	<b>71 233,36 \$</b>
Rémunération nette :	20 861,12 \$
<b>Total :</b>	<b>92 094,48 \$</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**7. Dossiers municipaux**

**a) Démission du maire**

**ATTENDU QUE** monsieur François Bilodeau a remis, en date du 19 février 2026, sa lettre de démission à titre de maire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults à la directrice générale et greffière-trésorière ;

**ATTENDU QUE** cette démission est effective à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026 ;

**ATTENDU QUE** le maire suppléant nommé pour l'année 2026, monsieur Alain Conraud, accepte de remplacer monsieur François Bilodeau à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026 jusqu'à l'assermentation d'un nouveau maire ou d'une nouvelle mairesse ;

45.03.2026 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'accepter la lettre de démission de monsieur François Bilodeau à titre de maire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;
- que monsieur Alain Conraud recevra la rémunération nette de celle du maire pour la période de remplacement comme indiqué dans l'article 3 du règlement numéro 429-2025 à partir du 1er avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Changement de signataires des chèques**

**ATTENDU QU'**il sera nécessaire de procéder à un changement des signataires des chèques auprès de la Caisse populaire Desjardins de l'Est de Drummond à la suite de la démission de monsieur François Bilodeau à titre de maire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults le 1<sup>er</sup> avril 2026 ;

46.03.2026 Sur proposition de Nancy Fontaine  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de désigner monsieur Alain Conraud comme signataire au compte bancaire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;
- de retirer monsieur François Bilodeau comme signataire au compte bancaire de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults à partir du 1<sup>er</sup> avril 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**c) Liste des contrats de plus de 25 000 \$**

Dépôt est fait de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble de tous les contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ pour l'année 2025.

Cette liste sera publiée sur le site Internet de la Municipalité.

**d) Vente pour taxes**

CE POINT EST RETIRÉ

**e) Remboursement des clients au crédit**

**ATTENDU QUE** des citoyens ont payé trop de taxes municipales dans leurs comptes et qu'il y a lieu de leur rembourser ces trop-perçus ;

47.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de rembourser les trop-perçus des clients ciblés au montant total de 4 782,96 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**f) Protection contre les cyberattaques**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a été victime d'une cyberattaque au mois de janvier 2026 ;

**ATTENDU QUE** depuis cet incident la Municipalité désire protéger davantage son matériel informatique afin d'éviter d'être à nouveau victime d'une cyberattaque ;

**ATTENDU QUE** lors de la séance du conseil du 17 mars 2025 le Groupe InfoPlus a été mandaté par la Municipalité pour protéger le matériel informatique du bureau municipal ;

**ATTENDU QUE** lors de la séance du conseil des maires de la MRC de Drummond du mois de février 2026, le Groupe InfoPlus a fortement suggéré aux municipalités d'adhérer à son Service géré platine qui met de l'avant quatre stratégies de sécurité (prévenir, répondre, récupérer et automatiser) pour éviter efficacement les cyberattaques ;

48.03.2026 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'accepter la soumission de Groupe InfoPlus pour adhérer à son Service géré platine pour un montant annuel approximatif de 3 596,40 \$, plus les taxes et l'installation applicables, afin de protéger les quatre postes informatiques du bureau municipal, ainsi que les deux postes informatiques de la bibliothèque Michel-David contre d'éventuelles cyberattaques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**g) Entretien ménager du bureau municipal**

**ATTENDU QUE** l'employé numéro 02-0029 désire quitter ses fonctions en tant que préposé à l'entretien ménager du bureau municipal au printemps 2026 ;

49.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de publier une offre d'emploi dans le journal Le Jaseur du mois d'avril 2026 ainsi que sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Municipalité pour pourvoir le poste de préposé à l'entretien ménager du bureau municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8. Voirie

a) **Rapport de l'employé désigné (inspecteur municipal)**

Monsieur François Bilodeau, Maire, fait un compte-rendu des activités mensuelles de la voirie et donne des explications, s'il y a lieu.

b) **Démontage d'un module dans la cour de l'école Carrousel**

**ATTENDU QUE** le 9 février 2026 la Municipalité a reçu une correspondance de la part de madame Mégane Girard, technicienne en bâtiment, chargée de projets, au Centre de services scolaire des Chênes ;

**ATTENDU QUE** Madame Girard demande à la Municipalité d'avoir recours aux services nos employés aux travaux publics pour retirer le module à balançoires bleu dans la cour de l'école Carrousel ;

**ATTENDU QUE** selon Madame Girard le module de balançoires bleu dans la cour de l'école Carrousel n'est plus conforme ;

50.03.2026 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sarah Raymond

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser Freddy Gourlay, inspecteur municipal, à démonter le module à balançoires bleu dans la cour de l'école Carrousel à l'aide des membres de son équipe, et ce, avant l'aménagement de la classe extérieure et d'un nouveau module de jeu sur la surface gazonnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

9. Hygiène du milieu

a) **Rapport de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas-Saint-François**

Monsieur Alain Conraud, conseiller municipal, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la Régie de gestion des matières résiduelles du Bas – Saint – François.

10. Loisirs et culture

a) **Programme d'intégration en camp de jour avec la Ville de Drummondville**

**ATTENDU QUE** les camps de jour offerts par les centres communautaires présents sur le territoire de la Ville de Drummondville accueillent les enfants ayant des besoins particuliers ;

**ATTENDU QU'**aucun enfant ne peut être refusé au camp de jour en raison de ses besoins particuliers ou de sa situation de handicap ;

**ATTENDU QUE** les ratios accompagnateur/enfants sont adaptés à la réalité des besoins de l'enfant et qu'ils sont établis par le comité d'analyse formé des partenaires de la Ville de Drummondville ;

**ATTENDU QUE** les parents des enfants avec accompagnement déboursent les mêmes frais pour le camp et les activités que ceux prévus pour un enfant n'ayant pas de besoins particuliers ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Drummondville débourse des frais supplémentaires aux centres communautaires afin de couvrir les coûts reliés au service d'accompagnement pour les jeunes drummondvillois avec des besoins particuliers ;

51.03.2026 Sur proposition de Sarah Raymond  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- que la Municipalité s'engage à payer au centre communautaire les frais d'accompagnement en camp de jour pour l'été 2026 pour tous les jeunes de sa municipalité ayant des besoins particuliers ;
- que le maire par intérim, monsieur Alain Conraud, et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Mathilde Potvin, soient autorisés à signer l'entente de camp de jour avec les centres communautaires et la Ville de Drummondville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**b) Prix distinction 2026 du Réseau BIBLIO CQLM**

CE POINT EST RETIRÉ

**c) Formation Symphonie offerte par le Réseau BIBLIO CQLM**

**ATTENDU QUE** le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie offre une formation intitulée « Gestion des prêts entre bibliothèques avec Symphony » au mois de mars et avril 2026 ;

**ATTENDU QUE** la coordonnatrice, madame Nancy Fontaine, ainsi qu'une bénévole de la bibliothèque Michel-David désirent suivre cette formation à Trois-Rivières ;

**ATTENDU QU'**un montant de 200 \$, taxes nettes, est prévu au budget 2026 pour des frais de déplacement et de repas pour les bénévoles de la bibliothèque Michel-David ;

52.03.2026 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults d'autoriser la coordonnatrice, madame Nancy Fontaine, et une bénévole de la bibliothèque Michel-David à s'inscrire à la formation « Gestion des prêts entre bibliothèques avec Symphony » offerte par

le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie, et de leur rembourser leurs frais de déplacement et de repas.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**d) Achat d'équipements récréatifs et sportifs**

**ATTENDU QUE** la Municipalité a reçu une aide financière de 10 000 \$ dans le cadre du projet Circonflexe – prêt-pour-bouger piloté par Loisir Sport Centre-du-Québec pour faire l'acquisition d'équipements récréatifs et sportifs ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité s'engage à mettre gratuitement à la disposition des citoyens et des citoyennes les équipements récréatifs et sportifs qu'elle disposera grâce au projet Circonflexe – prêt-pour-bouger ;

**ATTENDU QUE** madame Geneviève Payette, coordonnatrice aux loisirs et aux communications, a reçu de la part de Monsieur Guy Descoteaux, enseignant en éducation physique et à la santé, une liste de matériel pouvant servir également aux élèves de l'école Carrousel ;

53.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- d'autoriser madame Geneviève Payette, coordonnatrice aux loisirs et aux communications, à faire l'achat d'équipements récréatifs et sportifs pour un montant maximal de 10 000 \$, taxes incluses ;
- de publier dans le journal Le Jaseur ainsi que sur le site Internet et les réseaux sociaux de la Municipalité la liste des équipements récréatifs et sportifs que le Service des loisirs peut prêter gratuitement aux citoyens et aux citoyennes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**e) Projet de construction d'une nouvelle cabane pour la patinoire**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite déposer une demande dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) du Gouvernement du Québec pour le projet de construction d'une nouvelle cabane pour la patinoire ;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de former un comité pour piloter ce projet ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite compter sur les services de monsieur Jean-Philippe Girouard, ingénieur à la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, pour aider madame Geneviève Payette, coordonnatrice aux loisirs et aux communications, à compléter la section associée aux coûts du projet dans la demande adressée au PAFIRSPA ;

54.03.2026 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Christian Jutras

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de nommer messieurs Sébastien Blais et Christian Jutras membres du comité pour le projet de construction d'une nouvelle cabane pour la patinoire ;
- de faire une demande auprès de la Municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse pour bénéficier des services de monsieur Jean-Philippe Girouard, ingénieur, selon l'entente intermunicipale entre les municipalités de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse, Sainte-Brigitte-des-Saults et Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## II. MRC

### a) **Compte-rendu MRC**

Monsieur François Bilodeau, Maire, fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC de Drummond.

### b) **Rapport annuel d'activité incendie An 1 (2025)**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, « toute autorité locale ou régionale et toute régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doivent adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de son année financière, soit le 31 mars, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie » ;

**ATTENDU QUE** la MRC de Drummond a convenu avec le ministère de la Sécurité publique qu'elle entendait lui transmettre le Rapport annuel des activités en matière de sécurité incendie, ce rapport présentant l'état d'avancement des activités entre les mois de janvier et décembre 2025 ;

**ATTENDU QUE**, d'une part, les membres du comité de sécurité incendie ont validé le rapport et en recommandent l'adoption et que, d'autre part, les membres du conseil ont reçu le rapport afin d'en prendre connaissance ;

55.03.2026 Sur proposition de Alain Conraud  
Appuyée par Nancy Fontaine

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de procéder à l'adoption du Rapport annuel An 1 des activités en matière de sécurité incendie 2025 ;
- de transmettre au ministère de la Sécurité publique un exemplaire du Rapport annuel An 1 des activités en matière de sécurité incendie 2025 de la MRC de Drummond.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Achat de cartes des zones inondables**

**ATTENDU QUE** la Municipalité compte sur son territoire des propriétés qui sont situées dans des zones inondables ;

**ATTENDU QUE** Le Gouvernement du Québec a procédé à la mise à jour des données cartographiques sur les zones inondables et les zones de mobilité des cours d'eau sur le territoire de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a besoin d'outils pour bien informer ses citoyens sur les classes d'intensité des zones inondables sur son territoire ;

56.03.2026 Sur proposition de Christian Jutras  
Appuyée par Sébastien Blais

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults de procéder à l'achat de deux cartes géomatiques auprès de la MRC de Drummond au montant de 280 \$, plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) **Distribution d'arbres et de compost 2026**

**ATTENDU QUE** lors du Mois de l'arbre et des forêts, l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) organise de nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits, dont une distribution de jeunes pousses d'arbres gracieusement offertes par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ;

**ATTENDU QUE** depuis quelques années, la MRC de Drummond, en collaboration avec Gesterra, offre gratuitement du compost pour les municipalités qui souhaitent en distribuer à leurs citoyens ;

**ATTENDU QUE** le compost est gratuit, mais que les municipalités qui désirent s'en procurer doivent défrayer les frais de transport pour aller le chercher à Saint-Rosaire pendant la période de dégel, soit entre le 16 mars et le 15 mai 2026 ;

57.03.2026 Sur proposition de Annick Bernier  
Appuyée par Alain Conraud

**ET RÉSOLU** par le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults :

- de proclamer « Mai, mois de l'arbre et des forêts » ;
- de réserver auprès de madame Annick Verville, coordonnatrice à la gestion des matières résiduelles à la MRC de Drummond, environ 30 TM de compost ;
- de mandater la Ferme Varonic inc. pour transporter le compost entre Saint-Rosaire et Sainte-Brigitte-des-Saults au coût de 155 \$/heure ;
- d'organiser une journée de distribution d'arbres et de compost le samedi 16 mai au garage municipal ;
- de mandater la coordonnatrice aux loisirs et aux communications, madame Geneviève Payette, pour remplir et acheminer le formulaire

de demandes d'arbres à l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) avant le 31 mars 2026 ;

- de désigner la greffière-trésorière, madame Yolaine Lampron, comme personne autorisée à signer le formulaire de demande d'arbres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

## 12. Questions diverses

AUCUN POINT N'EST SOUMIS.

## 13. Correspondance

La coordonnatrice de la bibliothèque Michel-David fait le dépôt de la correspondance reçue, s'il y a lieu, du mois de février 2026.

## 14. Période de questions

La période de questions est ouverte et les sujets abordés sont les suivants ;

- Allocution du maire suppléant pour le maire sortant ;
- Remerciements et reconnaissances pour le maire sortant ;
- Terrain de Pickleball – plage horaire pour les joutes ;
- Démission du maire sortant ;
- Zones inondables ;
- Système informatique des appareils du bureau municipal ;
- Service à la clientèle de la MRC de Drummond ;
- Dossier éolien ;
- Dénéigement des chemins de la municipalité ;
- Identification des nids de poule dans les routes ;
- Distribution d'arbres au printemps ;
- Élections municipales ;

## 14. Levée de la réunion

58.03.2026

Il est 21 h 03, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur Christian Jutras de lever la présente séance.

N.B. – Le maire, Monsieur François Bilodeau, est en accord avec le contenu des résolutions précitées et n'exerce pas son droit de veto.

---

François Bilodeau  
Maire

---

Yolaine Lampron  
Directrice générale par intérim